

Maison d'Enfants Chanteclair

MAISON D'ENFANTS À CARACTÈRE SOCIAL

Aurillac

Présentation

L'origine de l'établissement remonte à 1800, sa création est une initiative de la Congrégation des Filles de la Charité. Entre 1902 et 1925, la Congrégation se voit doter par le Comte de Parieu puis par sa fille la Baronne d'Aligny de trois hôtels particuliers dans le centre ancien de la ville d'Aurillac. Actuellement, le 17 et le 19 rue Arsène Vermouze sont utilisés pour accueillir les 45 enfants de 6 à 18, voire 21 ans, qui lui sont confiés, le troisième hôtel est non occupé depuis le départ en 2000 de la Congrégation. Nos missions s'inscrivent dans la protection de l'enfance.

Conditions d'admission

A la demande de l'Aide Sociale à l'Enfance du Cantal, soit dans le cadre d'un placement indirect, administratif ou judiciaire, ou dans le cadre d'un placement direct à la demande de nos partenaires après étude préalable et validation des services de l'ASE.

Maison d'Enfants Chanteclair

17 rue Arsène Vermeuouze
15000 Aurillac

Inspiration chrétienne

L'établissement est fidèle à l'inspiration chrétienne et aux charismes de ses fondateurs.

Votre contact

Accueil

chanteclair-mecs@itinova.org

04.71.48.91.63